



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

34-762-01 Szociális gondozó és ápoló

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Assistant(e) social(e) et infirmier(ère)  
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- recueillir des informations;
- être empathique et tolérant avec des personnes de situations différentes;
- se comporter d'une façon émotionnellement stable et équilibrée;
- motiver ses clients;
- comprendre et lire un texte de langage courant ou professionnel;
- écrire des textes de langage courant et des textes techniques;
- créer des contacts d'une façon dévouée et serviable;
- communiquer d'une façon adéquate, appliquer de la discussion non directive;
- être ouvert et responsable par rapport aux problèmes des clients;
- reconnaître des cas d'urgence et des problèmes sociaux;
- respecter les règles éthiques professionnelles et représenter des valeurs professionnelles;
- utiliser des outils d'info-communications et des ordinateurs;
- évaluer ses tâches et des problèmes à résoudre d'une façon pratique;
- effectuer des tâches de soins et de soins de base d'une façon pratique;
- apporter une assistance dans la vie quotidienne;
- apporter une assistance ménagère;
- évaluer des besoins de base;
- participer à l'organisation et l'exécution des programmes;
- représenter les intérêts du client sur la base de mandats;
- documenter son propre travail de soins;
- participer à la préparation et l'exécution du plan de soins;
- utiliser de capital fixe de la santé, et de moyens de soins, et utiliser des instruments nécessaires;
- utiliser, maintenir et nettoyer des aides médicales, et des équipements de confort;
- utiliser des outils nécessaires aux premiers secours et des pansements;
- utiliser et nettoyer des appareils électriques, des appareils de cuisine et des textiles.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3513 travailleur social, personnel soignant diplômé d'État  
5223 Aide à domicile

**(\*) Note explicative:**

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

MINIEMIA

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b></p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Ministre des Ressources Humaines</p>																
<p><b>Niveau du certificat (national ou international)</b></p> <p><b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b>            34 Qualification professionnelle du niveau de l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité professionnelle, soit sur les compétences de saisie définies dans l'exigence professionnelle et d'examen et pouvant être typiquement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p><b>Code ISCED2011:</b> 3</p> <p><b>Niveau du CNCP de la Hongrie:</b> 4</p> <p><b>Niveau du CEC:</b> 4</p>	<p><b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b></p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien            4 bien            3 moyen            2 passable            1 insuffisant</p>																
<p><b>Mention de série du certificat: PT K</b></p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p><b>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</b></p>	<p><b>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 50%;">Interpréter la description de cas</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Interprétation et explication des tâches de soins effectuées aux institutions sociales</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Tâches quotidiennes de soins et de traitement</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">50.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Interpréter la description de cas	5	20.00	Épreuve orale	Interprétation et explication des tâches de soins effectuées aux institutions sociales	5	30.00	Épreuve pratique	Tâches quotidiennes de soins et de traitement	5	50.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Interpréter la description de cas	5	20.00														
Épreuve orale	Interprétation et explication des tâches de soins effectuées aux institutions sociales	5	30.00														
Épreuve pratique	Tâches quotidiennes de soins et de traitement	5	50.00														
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5															
<p><b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b></p> <p>A l'enseignement secondaire</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p>																
<p><b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</b></p>																	
<p><b>Base légale</b></p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle            Exigence professionnelle et d'examen établie dans l'Arrêté n° 27/2016 (IX. 16.) du Ministère des Ressources humaines.</p>																	

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 60 % Pratique: 40 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		3 ans

### Niveau d'entrée requis:

- Achèvement du cycle primaire
- Il faut remplir des critères d'aptitude.

### Modules d'exigences professionnelles:

11499-12 Animation de personnel II.  
10569-16 Tâches de base de soins infirmiers  
10570-16 Evaluations de besoins  
10571-16 Tâches spécifiques de soins  
10572-16 Administration liée aux soins  
11497-12 Animation de personnel I.

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

**Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>**

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

**CACHET**